

L'heure du réveil



Dihunomp !

La lettre d'information des Bretons

ISSN 1961 - 6015



Mai 2013 - N° 67



Éditorial

Économie : il faut sauver les banques !

Et si tout cela n'était que du pipeau ?

Jadis, les gens gardaient leurs économies chez eux ou les confiaient à des banques où ils pouvaient en disposer à tout moment et en toute confiance. Les banques ne rémunéraient pas ces dépôts mais, pour subvenir à leurs frais de fonctionnement et risques éventuellement encourus, elles prêtaient, en général à court terme, tout ou partie des sommes déposées pour des opérations d'achat, par les particuliers, de biens mobiliers ou immobiliers en prélevant un petit bénéfice basé sur un taux d'intérêt convenu avec l'emprunteur. On distinguait alors, d'une part des banques dites "de dépôt" et de l'autre, des banques dites "d'affaires" ou "d'investissements" dont les prêts étaient davantage destinés à des opérations industrielles ou d'infrastructures de plus grande envergure remboursables sur de plus longues périodes. A ce système, on pouvait appliquer cependant l'expression populaire "gestion en bon père de famille". On ne prêtait que l'argent dont on disposait. Seule échappatoire, on pouvait faire appel auprès du seul organisme autorisé, si nécessaire, à "battre monnaie", c'est à dire, dans la cas de la France, auprès de la Banque de France. On voit tout de suite le danger, celui de l'inflation des prix et, à sa suite, la dévaluation de la monnaie locale par rapport aux monnaies étrangères.

Pour remédier à ces inconvénients bien connus des Français, Georges Pompidou avait instauré en 1973, l'interdiction pour la Banque de France d'avancer de l'argent à l'État en escomptant des effets pour paiement en avance de ses frais de fonctionnement. L'État n'avait plus qu'à "emprunter" ailleurs, sur les marchés financiers comme un quelconque débiteur et, bien évidemment en payant, comme tout le monde, des intérêts en fonction du marché. L'État perdait ainsi une de ses fonctions régaliennes au bénéfice d'organisations financières, privées pour la plupart, voire étrangères

Onze ans plus tard (1984), Jacques Delors, supprimait la distinction entre banques "de dépôt" (*commercial banks en anglais*) et banques "d'affaires" (*investment banks*) laissant ainsi les banques disposer à leur guise des dépôts effectués par les particuliers. En clair, l'argent déposé n'était plus la propriété du particulier mais devenait celle de la banque (*décision un peu bizarre venant d'un homme politique censé être socialiste*). C'était la porte ouverte à des opérations hasardeuses compte tenu de l'inexpérience des banques de dépôt en matière industrielle, scientifique et macro-économique. On connaît quelques scandales financiers retentissants qui en ont été le résultat.

Mais en tout cas, c'est devenu aussi une occasion rêvée pour certains États aujourd'hui surendettés de mettre la main, via des banquiers complaisants ou naïfs, sur des fonds en théorie intouchables comme ceux des assurances-vie, de l'épargne, des caisses de retraite - par capitalisation ou par répartition, cela importe peu -, etc. avec, en renfort, les liquidités habituelles résultant du grand nombre de dépôts. De l'argent facile, en espèces sonnantes et trébuchantes !

Nous en sommes à cette étape, grâce à "la crise". L'État, en France, a laissé filer sa dette jusqu'à être soupçonné, telles la Grèce ou la partie sud de l'île de Chypre, de ne jamais pouvoir la rembourser. Les pertes du "Triple A" décerné par les agences de notation sonnent le glas.

Il faut sauver les banques !

crient donc en chœur tous ces États mal gérés par un personnel incompetent, parfois à la limite de l'honnêteté, alors qu'ils sont les premiers responsables de cette situation.

C'est une supercherie !

L'Europe a lancé le mouvement en imposant à Chypre d'utiliser ou taxer tous les fonds détenus dans l'île quels que soient leur affectation et les propriétaires. L'Etat français n'est évidemment pas le dernier à se saisir de cette perche tendue. Il prépare une mainmise sur l'épargne des Français qui est évaluée à quelque 2 000 milliards d'euros. De quoi régler d'un seul coup sa dette qui augmente, rappelons-le, de 5500 euros par seconde soit 475 millions d'euros par jour.

Paul Chérel

L'idéal politique de la France serait d'avoir un monarque que l'on pourrait injurier profondément presque tous les jours dans les journaux et acclamer tous les jours dans la rue ; absolu, mais que l'on pourrait renverser quelquefois pourvu que trois jours après rien n'ait l'air de s'être passé ; sous lequel le commerce irait bien et qui donnerait quelquefois des guerres victorieuses sans profit, des fêtes prodigieuses. Il aurait une Cour ; il y aurait une étiquette, des titres, des cordons de domestiques, il recevrait l'après-midi le petit commerce avec des cigares et ferait visite à des ouvriers.

Paul Valéry en 1899

Au sommaire de ce N° 67

- p. 2 : Décentralisation, le délire
- p. 3 : Patrimoine des ministres
- Et via Internet
- p. 5 : Manif. pour tous
- p. 6 : Margaret Thatcher
- p. 8 : Nouvelles de Celtie

Lu dans la presse minorisée

(avril 2013)

Notre pays, c'est l'Alsace :

« Référendum : épilogue d'une tragédie alsacienne. „Wer sich zum Wurm macht, soll nicht klagen, wenn er getreten wird“ *. **(Kant) Quelques vérités mathématiques...** Ce dimanche 7 avril, c'est bien le oui qui l'a emporté, avec un score global de 58% à l'échelle de l'Alsace. Le « oui » l'emporte dans 65% des communes alsaciennes et dans 96% des communes de Basse-Alsace. Il atteint des scores dépassant les 80% dans certaines communes du Kochersberg. Les Alsaciens qui ont voté, ont, en majorité, affirmé leur adhésion au projet de fusion des collectivités. Oui, mais... les conditions fixées par loi étaient drastiques : le « oui » devait l'emporter dans les deux départements, en réunissant plus de 25% des inscrits, ce qui supposait une forte mobilisation. Étonnantes règles... Si elles avaient été appliquées aux autres scrutins, combien d'élections auraient été validées ? » (J-G Trouillet, communiqué in 'Unser Land') * *Traduction de la pensée d'Emmanuel Kant reproduite ci-dessus : « celui qui se comporte en ver de terre, ne doit pas se plaindre lorsqu'on lui marche dessus. »*

Construction européenne :

« De tous les projets nés après la défaite nazie, la plus extraordinaire fut sans doute l'union européenne. D'autres événements majeurs ont marqué ce demi-siècle : décolonisation, effondrement du régime soviétique, démocratisation du Japon, réformes de Deng Hsiao-Ping. Mais l'Europe seule a voulu bâtir un ordre étatique nouveau, inspiré par le slogan «Plus jamais ça». La question était de savoir comment y parvenir. Aux alliances classiques entre États souverains, toujours révocables, les Pères fondateurs ont voulu ajouter une intégration économique qui rendrait la rupture trop coûteuse pour qui voudrait s'y risquer. Le plus grand coup en la matière fut la création de l'euro. Mais si on a unifié la monnaie, on n'a pas unifié les économies pour autant. Par ailleurs, l'union politique est restée embryonnaire., d'autant que l'adhésion de pays nombreux et fort différents n'arrange pas les choses. On avance donc cahin-caha, avec des exceptions, des dérogations et des traités flous appliqués à des degrés divers. L'Europe est devenue aussi la cible de politiciens qui se défont sur elle de ce qui ne va pas chez eux. » (in "Le Jura Libre" N° 2841)

Décentralisation :

« ... Le texte qui va passer en Conseil des ministres est très mauvais. Parce que, précisément, il ne tranche pas. Il ne faut pas faire trop de déplaisir à Claudy Lebreton (*président des départements de France, ndlr*). On fait donc comme si l'on ne touchait pas aux départements. On veut promouvoir l'intercommunalité, sans faire disparaître les communes. Donc, on complique, on met des schémas dans tous les sens, on est sûrs (*sic*) que ça ne marchera pas ! Où est la simplicité ? Il y a des domaines dans lesquels je suis tout à fait partisan que la Région ait plus de pouvoir, mais qu'on le dise franchement. La décentralisation manque complètement, depuis l'origine, de direction forte. Les lois de Gaston Defferre ont été de bonnes lois. Depuis, on ne sait pas quoi faire. » (François Goulard in "Bretons" N° 86)

Cumul des mandats :

L'édition de mars de l'Unité normande était presque exclusivement consacrée à cette question qui mobilise les esprits de façon épisodique lorsque les journaux ne trouvent pas suffisamment matière à noircir leurs colonnes habituelles avec l'actualité "du jour". « Ce numéro 327 est insolite. Il est presque entièrement consacré au débat véritable serpent de mer - sur le non-cumul des mandats. Il apparaîtra à beaucoup comme étant fastidieux... et partiel, puisque nos amis Éric et Laurent Valmont se sont limités aux palinodies des seuls représentants de la majorité de gauche. Mais, n'en doutez pas ils disposent d'un arsenal de déclarations émanant de la droite sur le sujet montrant à l'envi que les partisans du cumul sont aussi déterminés à droite qu'à gauche. Le choix de nos amis est marqué au coin du bon sens : au cours de ce quinquennat, c'est la gauche qui a la main et c'est elle qui peut faire évoluer le problème ou l'enterrer. » (Didier Patte, éditorial in "l'Unité Normande" N° 326 (327 ?))

Décentralisation, le délire :

En ce mois d'avril, nous avons pu assister au grand "détricotage" de ce qui devait être l'Acte III de la décentralisation. « Un texte fourre-tout, ringard et monstrueux » avait déjà déclaré Jean-Jack Queyranne, président apparenté PS de la région Rhône-Alpes à la fin du mois précédent, mais ce n'était que le début d'une avalanche de critiques venant de tous les côtés et tous les niveaux électoraux, chacun y allant de la défense de son pré carré : communes, départements, intercommunalités, villes petites, moyennes ou grandes, etc. jusqu'à une proposition de report du débat après l'été exprimée par le président du Sénat. Devant une fronde, naissante et inquiétante pour lui, le gouvernement décidait alors le 2 avril, de découper le projet en trois parties avec discussions pour chacune d'elles étalées dans le temps. Le 10 avril, à la date programmée, un texte d'ensemble a bien été présenté mais seule la première partie sera examinée par les sénateurs, celle concernant les métropoles Paris, Lyon, Marseille et quelques autres "grandes" métropoles". Singulière conception d'une décentralisation cohérente et équilibrée ! Il paraît que c'était le seul volet dont les études étaient suffisamment avancées pour permettre l'ouverture de discussions. La deuxième partie sera présentée au parlement en octobre, elle concernera les régions. Quant à la troisième partie, le gouvernement espère pouvoir la présenter à la fin de l'année 2013 mais est bien conscient de la surcharge des travaux parlementaires en chaque fin d'année. C'est la partie la plus délicate du projet et donc la plus sujette à discussions interminables, celle qui examinera la clarification des compétences et les "solidarités territoriales", nous dit la gazette des communes en soulignant cette dernière expression. Il y sera question aussi de l'avenir des départements, des communes et des intercommunalités. Savoir où se situent la charrue et les bœufs dans cet attelage hétéroclite relève de l'énigme la plus indéchiffrable. Au fait, que décentralise-t-on ?

Immigration :

Dans la "Lettre de Robert Schuman" du 3 avril, le compte rendu d'un discours du premier ministre britannique, David Cameron, prononcé quelques jours auparavant. Nous le présentons à la réflexion de nos lecteurs : « Le 25 mars 2013, le Premier ministre britannique a prononcé un discours présentant des projets visant à réduire l'immigration des ressortissants de l'Espace économique européen (EEE) au Royaume-Uni. Plusieurs mesures ont été mises en avant et notamment la fin du versement de l'aide perçue par un immigré au chômage au bout de six mois s'il n'a aucune perspective d'emploi, ainsi que la restriction des droits des immigrés en matière d'aide au logement et d'accès au système de santé. David Cameron a également annoncé que les amendes auxquelles sont exposés les employeurs d'immigrés clandestins seront doublées et que les propriétaires de logements pourraient également être visés. Toutes ces mesures prendront effet d'ici le début 2014...

Merci à tous ceux qui veulent bien continuer de nous envoyer de temps à autre des timbres à 0,56 € (écopli 20g. 4 pages) pour aider à maintenir au niveau de 400 exemplaires la diffusion de cette lettre d'information des Bretons par la voie postale à ceux qui ne disposent pas des facilités Internet.

Mensonges et parapluies :

« A l'occasion de la « crise de la viande industrielle », on a pu vérifier le poids considérable de la « communication » qui a permis aux ministres concernés de botter eu touche tout en ouvrant le parapluie (ce qui, tout le monde le sait, est un délicat exercice d'équilibre). Le 11 février, le ministre responsable de l'Agriculture, **Stéphane Le Foll**, déclarait : « Je découvre la complexité des circuits et de ce système de jeux de trading entre grossistes à l'échelle européenne. » Et les journaliers de service d'opiner du chef devant ces remarques faites à la va-vite. Oui, le ministre a raison de berner le populisme puisque ses mensonges « passent ». Faut-il rappeler qu'il est petit-fils d'agriculteur, titulaire d'un BTS agricole, professeur d'économie dans un lycée agricole pendant des années ? Celui qui est présenté comme un fin politique, très proche du président Hollande, ne savait rien des circuits internationaux de la viande ? Mais on peut, dans cette affaire, décrypter que le ministre de l'Agriculture a été guidé par des « communicants » et a suivi les étapes d'une bonne « communication » pour « gérer un gros scandale » ... trouver un coupable (bouc émissaire), multiplier les contrôles et frapper fort les coupables. ... Mais au bout de quelques jours, les contradictions n'apparaissent plus que dans des cerveaux réactionnaires et les populations pensent à autre chose. » (Échos et rumeurs in "Lectures Françaises" N° 672)

Arcobreizh se lance dans la bolinche :

« L'armement coopératif Arcobreizh va exploiter dans les prochaines semaines quatre bolincheurs que l'Armement breton a rachetés : L'Aigle des Mers 1 et l'En-Avant, deux unités anciennes en bois, ainsi que le Waka Tanka et le Che Guevara (*sic*), deux unités en acier construites en Chine pour Michaël Quignou qui n'ont jamais servi. Arcobreizh exploitera ainsi quatre des 26 unités sardinières en exploitation en Bretagne. Cette politique de diversification permettra d'atteindre un meilleur équilibre dans l'armement », explique Thierry Orveillon, son directeur. » (in "Le Marin" édition du 18 avril) *La bolinche est un filet tournant coulissant spécialisé pour la pêche aux petits poissons bleus, sardines, anchois, chinchards, etc. Cette technique n'est évidemment pas du goût des "ligneurs" mais des accords de bon voisinage existent cependant entre les deux activités professionnelles.*

Front commun des CCI :

« Immédiatement après leur audition le 15 mars dernier par la commission du dialogue sur le projet d'aéroport à Notre-Dame des Landes, Alain Daher et Bruno Hug de Larauze, présidents des chambres de commerce de Bretagne et des Pays de la Loire, ont réaffirmé l'impérieuse nécessité d'un nouvel aéroport dans le Grand Ouest. « On ne peut pas demander aux entreprises de contribuer à l'effort général et les priver d'un équipement structurant pour leur développement » estiment les deux élus consulaires. « L'impact économique de cet équipement est trop stratégique pour être l'otage de quelques groupuscules soutenus par quelques élus en quête de notoriété. » (in "Bretagne économique" N° 220")

Porter son identité :

« **Une fonction sociale.** A scruter attentivement les pièces de vêtement qu'ils portent dans des circonstances où il convient de se distinguer, le dimanche à la messe, le jour du pardon à la procession, **Lalaise** parvient à identifier les parties du vêtement par lequel les hommes et les femmes échangent des messages. Il découvre que les femmes parlent par leurs coiffes, leurs châles et leurs tabliers, mais principalement leurs coiffes, l'analogue d'un véritable langage, tandis que les hommes parlent par leurs plastrons, leurs manches de vestes et leurs poches. Le vêtement, celui de tous les jours déjà mais surtout celui du dimanche, est en effet porteur d'un ensemble de codes que savent parfaitement lire ceux qui le revêtent et qui les situent, aux yeux des autres, tant géographiquement que socialement. » (Myriam Le Gall in " Kreiz Breizh" N° 22) *Le peintre François-Hyppolite Lalaise (1812/1884) a réalisé de nombreux croquis qui servent de référence aujourd'hui lors de concours et défilés de danseurs en costumes bretons d'époque.*

suite page 4

ÉCONOMIE ET SOCIAL

Droit minier :

A l'occasion des polémiques soulevées par l'exploitation des gaz de schiste, la France s'aperçoit qu'il lui faut réformer son "droit du sol" et également celui de son "sous-sol". A qui appartient-il, à qui appartiennent les richesses naturelles qu'il renferme ? Bien entendu, vue de Paris, la réponse est « C'est à l'État ! » Les collectivités territoriales, surtout locales, ne l'entendent pas de cette oreille, pas plus que les incontournables associations de défense de la nature qui ne veulent pas se limiter au paysager environnemental. Mais la question se résume essentiellement pour le moment à une répartition des "gros sous" hypothétiques promis par les recherches et exploitations des dites richesses. Il faudra encore un bon bout de temps avant que les dirigeants français prennent des décisions. Ce qui est quand même un peu bizarre, c'est que cette question importante ne soit pas, semble-t-il, à l'ordre du jour des discussions actuelles, tout aussi conflictuelles à propos de l'Acte III de la décentralisation. Tant qu'à faire !

Canal Seine Nord :

Le soutien, plutôt aléatoire, des EELV (Europe-Ecologie- Les Verts) au gouvernement PS actuel pouvait faire penser à un abandon de ce canal fluvial grand gabarit reliant la France aux réseaux fluviaux très actifs, commercialement et économiquement, du Nord de l'Europe. N'avait-on pas encore en mémoire; l'abandon d'un trait de plume par Lionel Jospin en 1997, sous la forte pression de Dominique Voynet du projet Rhin-Rhône ? En fait, le gouvernement Hollande-Ayrault d'aujourd'hui affirme qu'il n'entend pas renoncer au projet ni le reporter ultérieurement comme le lui suggérait un rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable et l'Inspection générale des finances qui lui a été remis fin mars. Raison invoquée dans le rapport : « la période n'est pas très favorable économiquement ». Charmant euphémisme ! (*understatement pour les anglophones*). Ce rapport est tombé finalement dans les mains de Alain Gest, président de VNF (Voies Navigables de France) qui dénonce un rapport partial qui n'honore pas les fonctionnaires qui l'ont réalisé. Alain Gest crie haut et fort qu'il faut réaliser ce canal au plus vite et en accord avec l'Europe qui peut participer grandement au financement.

Patrimoines des ministres :

La grande affaire de mois d'avril a été sans nul doute, l'obligation de déclaration de patrimoine des 38 ministres actuellement en poste dans ce gouvernement pléthorique à la suite des "mensonges" de l'un d'entre eux qui, ironie du sort, occupait celui de responsable du budget. Ce déballage, assez ridicule au demeurant, a donné l'idée d'un examen et d'une synthèse de la part de l'iFRAP (Institut Français pour la Recherche sur les Administrations et les Politiques publiques) dont la conclusion est : « Les patrimoines des ministres sont improductifs à 97% ». Il faut entendre par là que le patrimoine aggloméré de ces 38 dirigeants de l'Etat n'est investi qu'à hauteur de 2,7 % dans l'économie productive du pays alors que la moyenne pour l'ensemble du corps social national est d'environ 10 %. Belle explication du désintérêt des gouvernants français pour les questions économiques !

Mûre réflexion :

« L'Histoire se répète-t-elle ? En 1981, François Mitterrand avait promis beaucoup en matière linguistique et n'a rien tenu, traumatisant (*sic*) le milieu breton progressiste (*resic*) qui lui avait donné son suffrage. Malgré les promesses de campagne du candidat Hollande concernant la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires (engagement 56), le mois de mars 2013 a vu «abdiquer» le président de la République face à un Conseil d'État et à un Conseil constitutionnel non élus. Quant le verrou est au plus haut de l'État, on est en droit de se poser des questions sur la santé d'une démocratie. Ou quand le politique plie genou face à l'administration ! » (Gaël Briand, éditorial, in "Peuple breton" N° 591)

Ur sell war ur vuhez :

« Yann Vadez, Ar Galloudeg : « An holl yezhoù a zo kement a defizorioù ». *Penaos eh oc'h daet da vout brezhoneger ?* Pa oan bihan, er barrez ma on me ganet, kazi an holl dud a gomze brehoneg. Klevet veze ar yezh en tavarnioù, er foarioù, er c'hervadoù... Mes pas er skol. En iliz, prezegennoù ar beleg e oa al liesenn e brezhoneg ; ar c'hantikoù dreist-holl. Ma mamm a gane tonioù din e-pad ar filajoù. Kontiñ a rae din rimadelloù, dihustelloù, istoerioù... Bout e oa ivez ur beleg ag a aoze pezhioù c'hoari e brezhoneg, El-se emañ bet goulnnet genin kemer perzh er pezhioù-c'hoari skrivet get Job Ar Bayon » (in "Ya" Niv. 408)

Bilinguisme :

« 50 000 parents ont inscrit leurs enfants dans la voie bilingue paritaire. Le nombre de ces enfants a augmenté de plus d'un tiers en 10 ans. Les complexes tombent. Partout s'activent des associations, des groupes de citoyens contre la défiguration du pays, travaillent en faveur de la langue régionale, contestent les administrations, ébranlent les citadelles hostiles à l'enseignement de l'allemand/langue régionale, rejettent les gadgets, les paroles convenues, dépassent les frontières, arrachent les *Bretter vorm Kopf* (*ndlr : expression qui désigne "les imbéciles"*), deviennent les citoyens majeurs qu'André a tant désiré voir se lever. Des élus s'investissent, travaillent. On cherche des voies pour une véritable politique linguistique. » (François Schaffner, éditorial in "Land un Sproch" N° 185) *Ce numéro est presque entièrement consacré à la mémoire de André Weckmann, ardent défenseur de la langue, décédé à Strasbourg le 29 juillet 2012.*

Cloud computing :

« La révolution du cloud. Conçu pour faire face à l'explosion des données, ce service informatique à la demande pose de nouvelles questions. En 2007, le site de commerce en ligne américain Amazon, connu pour ses ventes de livres ou de CD, lance un nouveau service. Il propose de louer une partie de ses infrastructures informatiques. Car, pour faire face aux pics de fréquentation, notamment à l'approche de Noël, l'entreprise a investi dans une énorme quantité de serveurs... qui ne lui sont plus utiles le reste de l'année. Le cloud computing - "informatique dans les nuages" en français - voit le jour. Contre rémunération, il est possible d'avoir accès aux ressources d'Amazon, qui, grâce à des logiciels, peuvent héberger des milliers de machines virtuelles. » (Céline Duguey in "Sciences-Ouest" N° 308)

Produet e Breizh, un avantur varvailhus :

« Penn-da-benn ar bloaz 2013 e vo lidet gant Produet e Breizh hec'h ugentvet bloaz. Un avantur varvailhus ma'z eus, evel ma vez embannet gant titl al levra zo bet savet da geñver Bodad Meur ar Gevredigezh e Sant Maloù d'an 8 a viz C'hwevrer 2013. Abaoe un dek vloaz an druilh e Frañs hag e lec'h all. Met petra zo kaoz m'he deus graet Produet e Breizh muioù-h a verzhet ar re all ? Les marques territoriales sont désormais légions, mais Produit en Bretagne présente six particularités qui confortent sa position de pionnière et de leader. Le contexte breton a fourni un terreau fertile à la marque, mais cet héritage n'explique pas à lui seul son succès populaire.. » (*la suite* in "ArMen" N°193)

Oui à la diversité :

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits (Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948). En renonçant pour la énième fois à ratifier la charte européenne des langues minoritaires, la France bafoue la dignité de tous ceux pour qui vivre sa différence n'exclut pas la fraternité. Certes, il y a dans l'identité de l'Autre une part impénétrable, qui peut passer par la pratique d'une langue, une croyance, une manière d'être. Et alors ? C'est grave docteur ? Ce qui est grave plutôt, c'est le refus maladif de la France de s'accepter dans sa diversité. Une maladie qui la ronge. » (Gérard Alle in "Bretagne magazine" N° 71)

Ar gaerell-vras 4/13

Kounlevr miz Mae -
2 Mai 1946 - Sant Ave.
Rennes (35000 Roazhon)
enregistre la naissance de
Michel LAGRÉE. Agrégé
d'histoire en 1967, il
enseigne dans le secondaire
tout en préparant une thèse
sur " Mentalité, religion et
histoire en Haute-Bretagne
au XIXème siècle : diocèse
de Rennes ". Nommé en 1987
professeur d'histoire
contemporaine à l'Université
de Haute-Bretagne, il publie
en 1990, un ouvrage
collectif dont il assure la
direction " Dictionnaire du
monde religieux de la France
contemporaine " et, en 1992
" Religion et cultures en
Bretagne ". Décédé à Rennes
le 15 Octobre 2001.

Expression
recueillie par
Ofis ar Brezhoneg

~~~~~  
**Ober ur sav kein**  
Faire un lever de  
dos, c'est souffler  
un peu, faire une  
petite pause lors  
d'un travail  
fatigant le dos  
courbé :  
agriculteurs lors  
des récoltes,  
pêcheurs relevant  
des filets, tailleurs  
à l'ouvrage, etc...  
Même les cyclistes  
le pratiquent de  
temps à autre.

**Communiqué de Dastum :**

Bonjour, En vue d'une campagne de numérisation, Dastum lance un appel au prêt ou au don d'affiches de fest-noz de tous styles et toutes époques. Pour répondre à cet appel, merci de remplir la fiche (voir PJ) au verso ou de nous contacter avant le 31 mai 2013. Cordialement

Demat, Dastum a glask tud en dije miret skritelloù festoù-noz hag a vefe prest da reiñ anezhe pe da brestañ anezhe evit ma vefent niverellet ha sovetaet. M'ho peus seurt skritelloù, trugarez deoc'h da leuniañ ar follenn-mañ pe da gas keloù deomp a-raok fin miz Mae 2013. A Galon

**Mont Saint-Michel :**

Une hausse phénoménale des tarifs du parking (*de l'ordre de 40%*) dont l'application devrait avoir lieu dès le début juin provoque une réprobation générale des commerçants et des salariés. Elle a été concoctée lors d'un accord entre le président (PS) de Basse Normandie, le syndicat mixte et l'exploitant Veolia.

*Nous vous adressons cette "lettre d'information des Bretons" chaque mois, sauf avis contraire de votre part. N'hésitez pas à lui apporter vos contributions sous forme d'échos, illustrations, articles ou autres qui vous paraissent d'intérêt général pour la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons. Elle a été élaborée à l'initiative de Paul Chérel, Jacques Le Maho et Pierre Le Moine.*

*Paul Chérel - Kersily - 56340 Plouharnel  
Mail: Keruhel@gmail.com*

*La plus grosse partie des dépenses entraînées par la production et la diffusion de cette lettre dont nous pensons souhaitable de conserver le caractère de gratuité, étant de nature postale, nous remercions tous ceux qui veulent bien nous communiquer leur adresse électronique - ce qui, non seulement permet de réduire les frais d'envois postaux (photocopies, enveloppes et timbres) que nous essayons de limiter à 400 exemplaires - mais leur permet de recevoir les pages supplémentaires.*

## NOUS AVONS REÇU : SUJETS DIVERS

*Bien que la ligne éditoriale de Dihinomp veuille se situer au-delà des querelles intestines franco-françaises, il lui est difficile de ne pas évoquer un événement sociétal d'une extrême importance qui vient de secouer bon nombre de traditions ancestrales, de nature philosophique et/ou religieuse, dont l'âme bretonne pouvait encore s'enorgueillir. Nous voulons parler de cette loi dite du "mariage pour tous" votée à la va-vite par l'assemblée dite nationale en ce mois d'avril par une large majorité d'élus se réclamant d'une république pourtant moribonde au mépris des nombreuses réactions populaires qui s'étaient manifestées. Ci-après, les conclusions d'un article dont l'ensemble peut être consulté sur le site de Polemia sous le titre :*

### **Manif pour tous : bienvenue dans le XXI<sup>e</sup> siècle !**

#### **Les braves gens ont découvert la désinformation d'État**

Les braves gens haussaient les épaules quand on leur parlait de désinformation et de diabolisation. Ils n'en reviennent pas aujourd'hui d'avoir à leur tour été accusés, comme de vulgaires militants du Front national, d'homophobie, de violence ou d'extrémisme par tout l'appareil d'État et ses chiens de garde médiatiques. Les braves gens, si respectueux des lois, ont découvert un appareil d'État militant, prêt à tout pour museler leur colère : intervenir au Mali pour détourner l'attention, obtenir la libération opportune d'otages de façon que les médias ne parlent que de cela, organiser et médiatiser des « incidents » ou des « agressions » pour présenter les manifestants comme de dangereux factieux, interdire l'accès aux grandes artères de façon à fractionner les cortèges, etc.

Bienvenue dans la France « normale », c'est-à-dire normalisée et mise au pas !

#### **Les braves gens ont découvert qui gouverne**

Les braves gens pensaient que le président de la République entendrait leur appel, comme son prédécesseur en 1984. Les consignes données par les organisateurs recommandaient d'ailleurs poliment de proscrire les slogans politiques. Mais les braves gens ignoraient que nous sommes à l'âge du 1984 d'Orwell, pas du 1984 de François Mitterrand.

Les braves gens, dont bon nombre étaient des cadres moyens ou supérieurs, n'avaient pas encore compris que le mariage homo, comme toutes les réformes « sociétales » mises en œuvre depuis 30 ans tant par la gauche que par la droite, a pour fonction de déstructurer la population, de lui faire perdre tous ses repères, afin de la transformer en docile « ressource humaine », au service des marchés.

Ils ne savaient pas non plus que l'État, socialiste ou non, méprise le peuple car il obéit désormais aux banques et aux marchés et qu'il n'hésitera pas à faire violence à la société s'il le faut, comme en Grèce ou à Chypre. Aujourd'hui, les gaz lacrymogènes : demain, peut-être les canons à eau, l'état d'urgence et les chars pour les faire taire.

Les braves gens qui avaient oublié de descendre dans les rues quand on adoptait les précédentes réformes sociétales, tout aussi calamiteuses que le mariage des homosexuels pourtant, découvrent un peu tard le processus qui se déploie à leurs dépens. Bienvenue dans le monde néo-libéral !

#### **Les braves gens ont découvert l'UMPS**

Les braves gens faisaient confiance aux partis politiques de la « droite » raisonnable. Ils comptaient sur elle pour faire barrage à la loi Taubira. Las ! Ils découvrent que les élus de droite, soucieux de ne pas paraître « homophobes » et de complaire aux médias, finissent et ne cessent de prendre leurs distances avec eux. Ces élus leur recommandent le « calme », ce qui veut dire qu'il ne faudrait pas trop contester le pouvoir. Ils mettent en garde contre la « radicalisation », c'est-à-dire contre la contestation des fondements du Système... que les élus de droite ont, il est vrai, contribué à mettre en place ! Au Sénat ces élus n'ont même pas demandé de scrutin public.

Les braves gens se sentent abandonnés et trahis. Bienvenue dans le monde de l'UMPS !

#### **Merci à François Hollande !**

Il faut, à vrai dire, remercier François Hollande : car avec son projet de mariage des homosexuels, il vient de raffermir la conscience politique de milliers d'autochtones qui jusqu'à présent vivaient dans la fausse quiétude d'une bulle protectrice.

Car il a fait découvrir aux manifestants contre la loi Taubira qu'en post-démocratie les minorités dictent leurs lois aux majorités que l'oligarchie réduit au silence. Ils viennent de comprendre que l'État et les médias mentent. Ils viennent de découvrir la véritable étendue de la « liberté » dont on leur rebat en permanence les oreilles : une liberté où l'on peut se trouver diabolisé dans les médias ou violenté par la police, du simple fait de ne pas partager l'idéologie du Système.

Les manifestants ont découvert aussi que la classe politique de droite ne soutenait pas le peuple français et se préoccupait plus de l'opinion des médias que de celle des électeurs. Rassemblés symboliquement avenue de la Grande Armée à Paris, les manifestants ont enfin pris conscience que de nombreux concitoyens pensaient et réagissaient comme eux. A Bordeaux, à Nice ou à Nantes aussi.

Avec le vote de la loi Taubira, l'oligarchie a encore gagné une bataille. Mais elle vient de déniaiser des centaines de milliers de Français : des centaines de milliers de personnes actives, motivées et de futurs électeurs. Il est désormais de moins en moins sûr qu'elle finisse par gagner la guerre qu'elle mène au peuple français.

Michel Geoffroy - 23/04/2013

#### **De tout un peu**

##### **Référendum alsacien :**

« Les Alsaciens disent non à la collectivité territoriale unique. Le référendum sur un projet de fusion inédite de la région Alsace avec ses deux départements s'est soldé hier par un échec, du fait de son rejet par les électeurs du Haut-Rhin et d'une très forte abstention dans toute l'Alsace, selon des résultats définitifs. » écrivait "Maire-Info" dans son édition du 8 avril. Le 9 avril, "Acteurs publics" se faisait l'écho d'une déclaration du gouvernement selon laquelle ce dernier entendait poursuivre avec son Acte III de la décentralisation, « une « action publique simplifiée ». La "gazette des communes", de son côté, écrivait : Un projet trop complexe victime d'un climat délétère ». En fait, il s'agit là d'un véritable sabotage organisé par le centralisme français indécrottable. « On aurait pu profiter de l'élan alsacien pour réunifier la Bretagne » nous dit Marc Le Fur.

##### **Hollande vu d'ailleurs :**

Dans la revue de presse mondiale numérique élaborée par LEAP, on pouvait lire ceci, en provenance du Figaro, au lendemain du discours télévisé de François Hollande du 2 avril : « Au lendemain de son interview télévisée sur France 2, la presse allemande est sans pitié avec François Hollande: loin d'être convaincue, elle est déçue par un discours jugé velléitaire et par l'absence d'annonces concrètes. L'hebdomadaire de centre gauche Der Spiegel juge Hollande « drôlement optimiste ». « Non, l'Allemagne n'est pas plus forte », titre Die Welt sur le ton de la « petite blague » chère au président. Bild dénonce « une interview sans courage au lieu d'une parole libératrice ». Et pour le Handelsblatt, la bible des affaires, Hollande est « un président qui n'a pas le goût du risque ». Animé d'une certaine indulgence, le Spiegel souligne que l'exercice était une « mission impossible ». Hollande voulait montrer que « la France a un président, même si ce n'était pas toujours une évidence, autant que c'est possible quand on n'a rien de concret à offrir. Bild dresse l'état des lieux de la France et de son « économie malade »: « Zéro croissance, faillites d'entreprises, déficits et chômage en hausse, cela affecte le moral de nos voisins », écrit le quotidien populaire. « Un vieux dicton français dit: "Nous avons de l'eau jusqu'au cou, mais sa qualité est encore délicieuse aujourd'hui!" Pour combien de temps encore », s'interroge Bild, jugeant que Hollande n'a pas pris la mesure de la situation. »

##### **Amicalement vôtre :**

Delphine Batho est, on le sait, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie dans le gouvernement PS actuel. Mais il faut croire que l'écologie, tel Janus, a plusieurs faces. On pouvait lire le 2 avril dans les colonnes de "Enviro 2B" qu'elle considérait le Grenelle de l'Environnement mis en place par Nicolas Sarkozy et son superministre de l'Environnement de l'époque, Jean-Louis Borloo, comme un simple « coup de com », un effet d'affichage rapidement déçu faisant dire finalement au chef de l'État : « l'environnement, ça commence à bien faire ». Ce qui lui fait donc déclarer « C'est ce qu'on cherche à ne pas refaire ». *Toujours sur le métier, remettez votre ouvrage !* Lucas Léger, chercheur à l'IREF, ne posait-il pas la question ce même 2 avril « Economie verte ou économie peinte en vert » à propos de Cuba figurant parmi les quinze pays les mieux classés en termes de bonheur et de respect de l'environnement.

*Les Français n'aimaient pas Margaret Thatcher ; ils aiment mieux Ugo Chavez, Che Guevara ou autre Allende. Changeront-ils un jour? On peut en douter. A propos de son décès survenu le 8 avril, les commentaires de la presse hexagonale se conforment donc bien souvent à ce sentiment primaire dont elle porte la responsabilité en grande partie, afin d'éviter toute perte de lecteur ou d'audimat. C'est pourquoi nous nous faisons un plaisir de reproduire ci-dessous l'article que consacre l'iFRAP à cette "dame de fer" dans son édition du 18 avril.*

#### **Margaret Thatcher : l'esprit de la réforme de l'État**

Rien ne la préparait à une grande destinée. Fille d'un modeste épicier de Grantham, elle s'est hissée au-dessus de sa condition, à la seule force de ses poignets. Députée en 1958, ministre sous Heath, présidente du parti conservateur en 1975, Premier ministre trois fois réélue de janvier 1979 à novembre 1990, sa vie aurait pu n'être que le parcours météorique d'un Rastignac en jupon. Ce qui en fait la singularité, c'est qu'elle l'a mise au service de convictions fortes qu'elle n'a jamais reniées, celles du Self help, de l'entreprise, de l'État modeste, de l'État arbitre, bref d'un libéralisme économique tempéré par la loi et l'ordre.

Elle avait coutume de dire qu'elle avait appris le bien-fondé du libéralisme dans l'arrière-boutique de l'épicerie paternelle où elle avait découvert les bienfaits du travail, de l'effort et du libre-échange. Elle avait hérité de son père, également pasteur méthodiste, une fascination pour « la parabole des talents » qui selon elle formait la base spirituelle et chrétienne des vertus libérales. Tout en découlaient. Ses maîtres à penser furent les parrains habituels du libéralisme, Edmund Burke qu'elle citait souvent, Adam Smith et l'idée de « main invisible », les économistes de l'école de Manchester, Samuel Smiles en particulier, dont elle reprenait régulièrement le slogan « self help ». Elle était une adepte de Karl Popper avec ses Misères de l'Historicisme ou de Friedrich von Hayek dont elle avait dit de Constitution on Liberty, « Voici en quoi je crois ». Enfin d'un point de vue plus technique, elle s'inspirait des théories monétaristes de Milton Friedmann, le chef de file de l'école de Chicago. Margaret Thatcher n'était pas une théoricienne. Elle avait fait des études de chimie. Aussi a-t-elle passé ses années d'avant le 10 Downing Street à enrichir sa culture économique. Son itinéraire serait incompréhensible sans le rôle des think tanks libéraux qu'elle fréquenta, en particulier l'IEA (Institute of Economics Affairs) animé par Ralph Harris et Arthur Seldon et le CPS (Center for Policy Studies) de Sir Keith Joseph qui popularisèrent dès les années 1970 les idées libérales qu'elle fit triompher en 1979.

C'est donc un leader aux idées bien affirmées et aux convictions bien trempées qui accède au pouvoir à l'issue de « l'Hiver du Mécontentement » en 1979. La « révolution thatchérienne » permet au Royaume-Uni de sortir de 30 ans de marasme économique dans lequel l'avait enfermée la gestion keynésienne du Labour mais aussi des Tories, marqué par l'interventionnisme étatique à tout crin, le déficit budgétaire, l'alternance des politiques de relances et de rigueurs, les fameux stop an go, la pression fiscale – jusqu'à 85% pour les plus hauts revenus - et la toute puissance des syndicats. Son action a été marquée par quelques idées forces : rétablissement de l'équilibre budgétaire, contrôle de l'inflation, promotion de la productivité, recherche de l'efficacité des marchés aussi bien de celui du travail que de celui de la production proprement dite. Concrètement cela s'est traduit par les premiers budgets en équilibre depuis la deuxième guerre mondiale à partir de 1986, la baisse de la dépense publique de 58 à 46% du PIB, la mise au pas des Trade Unions lors de la grève des mineurs de 1984, une vague de privatisations sans précédent, la libération des marchés financiers avec le « big bang » de la City en 1985-1986 et l'abandon de la politique étatique de soutien aux « canards boiteux » menacés par la concurrence mondiale.

Incontestablement les années Thatcher ont remis la Grande-Bretagne sur les rails. De 1961 à 1979, l'Angleterre était passée du 9<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> rang mondial en PIB par habitant. La Grande-Bretagne était devenue « l'homme malade de l'Europe ». En 1976, elle avait même été contrainte de faire appel à l'aide du FMI. En 1990, le Royaume-Uni a retrouvé le 7<sup>ème</sup> rang, sa productivité est passée d'un indice 100 en 1979 à 161, l'inflation a été jugulée, l'équilibre budgétaire pour l'essentiel rétabli.

Mais cela n'a pas été sans difficultés. Lancées en 1980, les réformes n'ont commencé à porter leur fruit qu'en 1984. Les tensions sociales ont été très vives. Le chômage a grimpé jusqu'à 13,4% de la population active avant de retomber à 5,8%, presque le plein emploi. La révolution thatchérienne n'a pu être menée à bien qu'en raison de la ténacité de Margaret. Au départ, chaque mois, les nouvelles étaient de plus en plus calamiteuses. En 1981, un collège de 364 experts, parmi les plus réputés avait lancé un appel à « une autre politique ». Sa cote de confiance était tombée à moins de 16% d'opinions favorables. Elle a tenu bon pourtant, en proclamant son célèbre « the Lady isn't for turning », la dame-de-fer- ne fait pas demi-tour. La volonté a payé. C'est la grande leçon de ses années au pouvoir : il est toujours possible de changer de politique économique. A condition d'avoir le temps, de faire preuve de constance, et d'assumer lucidement le risque de l'impopularité.

A l'heure où Margaret Thatcher prononce son « Nunc dimitte », son héritage est immense. Naturellement, le bilan n'est pas sans tache. Les inégalités se sont accrues. La Grande-Bretagne s'est désindustrialisée. Les déséquilibres géographiques perdurent entre l'Angleterre prospère du Sud et un Pays de Galles et une Écosse appauvries. Mais la plus grande victoire de Margaret Thatcher est d'avoir gagné la bataille des cœurs et des esprits. Le vieux parti travailliste, marxisant et ouvriériste est devenu le « New Labour » adepte de l'économie de marché et de l'efficacité économique. Et un conseiller de Tony Blair, Peter Morrisson a pu lancer en 1999 : « D'une certaine manière, nous sommes tous devenus thatchériens ».

**Jean-Louis Thiériot**

*suite de la page 5*

#### **Éoliennes en mer :**

Le débat public a été lancé le 20 mars concernant quatre projets : Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Courseulles-sur-mer et Fécamp. Avant même d'en connaître les conclusions (*c'est ça la démocratie à la française !*) la construction en a été confiée à un consortium franco-espagnol (Areva-Iberdrola) pour le premier et un consortium franco-danois (EDF/Alstom-Dong energy) pour les trois autres. Au total 330 éoliennes de 100 mètres de haut avec sous-station électrique à côté reliée par câble sous-marin 220 000 volts à la terre. Budget initialement prévu, 8 milliards d'euros. Bien entendu, chaque MégaWatt heure produit sera soumis à une taxe dont, paraît-il, 50 % seront reversés aux communes littorales situées à moins de 12 milles nautiques si elles sont "génées" par la visibilité d'au moins une éolienne. Rappelons que l'éolien traverse actuellement une certaine phase d'inquiétude pour son avenir en attente d'une décision de la Cour de Justice Européenne condamnant peut-être la France à propos des tarifs exorbitants de rachat obligatoire par l'EDF de l'énergie produite par les éoliennes terrestres.

#### **La grande braderie :**

Non ! Non ! Ce n'est pas de celle de Lille qu'ils s'agit mais de la France entière. Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, a demandé aux préfets le 8 avril de dresser la liste du foncier mobilisable en vue de la construction de logements sociaux, ceci à la suite du vote de la loi Duflot en décembre 2012 qui ambitionne de construire 500 000 logements par an dont 150 000 "sociaux". Curieux qu'un État, aussi centralisé que la France ne connaisse pas bien les propriétés qu'il a accaparées au cours des siècles ! Mais le pire, c'est qu'il entend céder aux collectivités à bas prix, voire gratuitement, les terrains en question afin de leur permettre de respecter leurs obligations en matière de logements sociaux. La loi aurait-elle été votée sans savoir si son application était réalisable ?

#### **Tri :**

L'ADEME, Agence De l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie, dispose d'un budget annuel de 690 millions d'euros et emploie près de 1000 salariés à temps plein. Pourtant, afin d'établir un état des lieux des centres français de tri de déchets recyclables secs, elle a fait appel au bureau d'études **Terra** pour « définir des actions à mener ou de choisir les leviers qui pourront permettre d'atteindre les taux de recyclage des lois de Grenelle » selon les termes assez obscurs utilisés par "Actu environnement" dans son édition du 9 avril. On peut donc se demander à quoi elle sert exactement d'autant plus que le dit état des lieux, se limite à une analyse, au demeurant assez précise des flux entrant et sortant des centres de tri mais il n'en ressort aucun bilan économique, coûts directs et indirects des opérations de transport, tri et recyclage avec, en face, les recettes obtenues par la récupération. Ce serait pourtant utile pour dénoncer un tel gaspillage d'énergies et d'argent.

### Collectivités territoriales : la ruine

La ruine de la France avec la paupérisation du peuple français s'inscrit tous les jours dans les faits. C'est en particulier la panne de croissance avec en conséquence le chômage, lequel par un effet boomerang accentue la panne.

Aujourd'hui ce sont les collectivités territoriales que nous allons accuser formellement de propager la ruine. Tout le monde sait que la France est la risée par son empilage ridicule des collectivités. Les gouvernements s'en plaignent régulièrement et amèrement ; toutefois comme nous le verrons, ils ne se gênent pas pour en ajouter d'autres.

De mémoire et au risque de nous tromper voici une liste imparfaite. 36 000 communes, 100 départements, 22 régions et 4000 cantons. Les délimitations de ces cantons ne coïncident pas forcément avec celles des communes qu'ils sont censés regrouper. Mais, en plus, sont nés des groupements divers du type intercommunalités et agglomérations ou « aggllos ». Le tout aboutit à une armée impressionnante et redoutable de 600 000 élus.

Sur le plan administratif il existe des arrondissements à l'intérieur des départements avec un sous-préfet. Bien que les découpages administratifs ne soient pas à proprement parler des collectivités territoriales, nous les comprenons dans l'analyse car ils participent allègrement à la ruine générée par les collectivités.

#### Comment la ruine s'est installée

Il n'est pas possible d'énoncer toutes les causes dues aux collectivités. Voici un petit inventaire non exhaustif : avantages personnels fabuleux alliant des salaires coquets aux avantages indirects, exonérations fiscales, cumuls multiples, usage de palais, salles à manger de directions, fêtes en tout genre. Bien entendu, cet ouragan s'accompagne d'une augmentation du nombre des fonctionnaires. Les deux décentralisations de Defferre et Raffarin se sont concrétisées par le refus de transfert de la part des fonctionnaires parisiens d'où souvent double emploi avec des fonctionnaires locaux.

Il faut ajouter à cela un phénomène que les économistes indépendants des pouvoirs successifs connaissent bien, le frein à la croissance du fait même des multiples intervenants et ceci dans une galaxie d'usines à gaz. C'est d'autant plus évident que les compétences de ces intervenants sont différentes et parfois contradictoires. Dans un univers super-étatisé, n'importe quel projet se trouve dépendant d'autorisations ou d'aides qui prennent un temps interminable en concertations de tous genres. Le temps étant de l'argent, cet argent s'évapore dans les miasmes bureaucratiques. Une autre source de paupérisation est constituée par les dépenses de communication qui sont mal contrôlées et ouvertes aux combines. N'oublions pas les prêts toxiques que des élus imprudents ont imposés à leurs concitoyens, ni les multiples et inutiles subventions !!

#### De nouvelles collectivités

Devant ce vrai désastre, les gouvernements se frappent la poitrine et affirment qu'ils veulent simplifier. L'un des projets est de supprimer les sous-préfectures. Les palais et jardins de certaines d'entre elles sont célèbres. Bravo pour le projet. Cependant les forces coalisées pour le statu quo sont telles que les calendes grecques ne sont pas loin.

Parallèlement, les gouvernements de toutes sortes ont entrepris l'augmentation de l'empilage. Le projet d'un Grand Paris dont personne n'a besoin et surtout pas la province s'inscrit dans ce contexte. Par un mouvement naturel la propagande mensongère sur sa prétendue utilité est alimentée par les formidables appétits individuels. Cette voracité des politiques est d'autant plus forte, que plus les unités s'agrandissent, plus la richesse personnelle des dirigeants augmente et moins les contrôles s'exercent.

Au Grand Paris, se surajoute Paris Métropole qui complique l'édifice. En effet les métropoles sont la création d'une loi de 2010 permettant aux ensembles de 500 000 habitants de créer un être administratif nouveau.

#### De l'optimisme

Nous allons surprendre une nouvelle fois en terminant sur une note optimiste.

Il nous arrive souvent dans ces flashes de dénoncer les multiples catastrophes qui résultent de la création par les Hommes de l'État, politiques, fonctionnaires et autres d'organismes divers qui, à la longue finissent par devenir de véritables mammoth indestructibles. Ils constituent une multitude de verrous interdisant toute économie budgétaire avec en dominante les intérêts personnels de tel ou tel membre de la mafia étatique. Si tous ces verrous de cette nature sautaient d'un seul coup, des flots tumultueux de richesse se déverseraient sur le peuple français.

Qui peut et souhaite le faire ? C'est la question.

**Michel de Poncins**

Flash de Tocqueville du 27 mars



#### Réflexions de nos lecteurs

« **Inaptocratie** : Un système de gouvernement où les moins capables de gouverner sont élus par les moins capables de produire et où les autres membres de la société les moins aptes à subvenir à eux-mêmes ou à réussir, sont récompensés par des biens et des services qui ont été payés par la confiscation de la richesse et du travail d'un nombre de producteurs en diminution continue. » **J.M.G.**

**Modestie** : Les Français ont toutes les qualités sauf celle de la modestie. Cela les conduit à croire qu'ils sont les meilleurs en tout. » **P.C.**

**Et de quelqu'un qui n'est pas (encore) lecteur** : Aux prochaines élections, votez pour Ali-Baba, au moins, vous serez sûrs de n'avoir que 40 voleurs. **Jean d'Ormesson**

### Chronique nantaise

Nous établissons cette petite chronique nantaise grâce à des informations communiquées par **G. Lemée-Sarrazin** que nous tenons à remercier ici, car ce qui se passe dans notre cinquième département est assez minutieusement occulté par les médias de grande diffusion qui veulent nous faire croire que la Bretagne se limite à 4 départements.

*Nantes s'inscrit de plus en plus comme l'un des pôles européens en matière de biothérapie, c'est à dire de soins à partir de médicaments d'origine biologique (biomédicaments) en lieu et place de médicaments de synthèse chimique. Un centre de recherches a été ouvert à la rentrée 2012 à Saint-Herblain, près de l'hôpital Nord.*

*Malgré l'importante commande d'un nouveau paquebot enregistrée récemment à grands renforts de propagande journalistique, STX doit faire front à une tempête financière due à la défaillance de son principal actionnaire qui est sud coréen. L'État, actionnaire à 33 % rst appelé à la rescousse par les syndicats. Encore du travail pour Arnaud Montebourg ? La neuvième séance des "Ateliers du futur", petites réunions conviviales organisées par la région Pays de la Loire autour d'un dîner, de personnes volontaires intéressées par une prospective économique de leur environnement local à l'horizon 2040, devait avoir lieu à Saint-Nicolas de Redon le 4 avril. Elle a été annulée par l'irruption soudaine et agressive d'opposants au projet de Notre-Dame des Landes. En mai, les rendez-vous se poursuivent à Saint-Nazaire et Nort-sur-Erdre.*

*Une fois le rapport de la "Commission du dialogue" remis à qui de droit et où chacun a cru trouver motif de satisfaction (ou de déception), il semble que le projet de NDdL va enfin pouvoir reprendre un peu son développement même si toutes les oppositions rétrogrades ont provoqué inéluctablement un retard des travaux. En tout cas, dans un geste dit "d'apaisement" les 150 à 200 gendarmes qui se relayaient sur la ZAD (Zone d'Aménagement Différé, belle formule) afin d'essayer de contenir des engagements violents et des réinstallations, ont quitté les lieux au cours de la deuxième quinzaine du mois. Pour autant, tout est loin d'être réglé et comme toujours l'État s'en remet à son préfet local, Christian de Lavernée pour arrondir les angles et "régler" les problèmes rémanents. Courage ! Fuyons !*

*Une retombée positive toutefois : 19 345 hectares protégés entre le futur aéroport et l'agglomération nantaise, une zone de bocage qui s'opposera à l'extension urbaine qui, généralement, résulte de la zone d'activités diverses engendrées par un nouvel aéroport de la taille envisagée et envisageable. Roissy aura au moins servi à quelque chose. Autour de Nantes, 2000 hectares quittent chaque année l'agriculture pour des lotissements, des espaces commerciaux et communications routières afférentes*

*La ville de Nantes s'engage en faveur de la langue bretonne. Déjà adhérente de la charte proposée par "l'Office de la Langue bretonne - Ofis ar brezhoneg", la ville a signé la certification/étape N° 1, celle qui prévoit la signalisation bilingue aux entrées de la ville, le développement de l'enseignement bilingue, la présence d'ouvrages en breton dans les bibliothèques, etc.*



### Semaines galloises

Un mois de mai très riche en manifestations

Après plus d'une année de préparation et six réunions tenues respectivement à la Maison de l'Europe de Brest, Rennes et Nantes, ainsi qu'à l'Institut Culturel de Bretagne à Vannes, voici le programme des **Semaines galloises** qui se tiendront durant le mois de mai sur l'ensemble des cinq départements bretons.

Dix-sept lieux seront concernés : 9 dans le Finistère (Brieg, Kemper, Ederm, Gouesnou, Landrevarzeg, Audierne, Brest, Kemperle, Plouie), 5 en Loire --Atlantique (Sant-Nazer, Montoir de Bretagne, Nort-sur-Erdre, Grandchamp des Fontaines), 2 dans le Morbihan ( Vannes et Plouharnel) 1 dans les Côtes d'Armor ( Lannion) 1 en Ille-et-Vilaine (Rennes). Manifestations très variées : expositions, conférences, dédicaces, fêtes et journées de l'Europe, soirées contes et légendes, etc. Contact : Jakez Gaucher 02 98 73 84 72 ou mail [jakezgaucher@gmail.com](mailto:jakezgaucher@gmail.com).

### Bilan 2012 - La Bretagne (ça vous) gagne

Degemer mat e Breizh - est-il le titre d'un panneau qu'il faudra désormais afficher à l'entrée de la grande semaine de Fontainebleau ? ( *il s'agit d'un salon annuel avec son village réunissant plus de 130 exposants*). Cette région passionnée d'équitation qui regorge de bons cavaliers amateurs mais également professionnels, avec une bonne tradition d'élevage, toujours bien présente aux résultats à Fontainebleau, s'est particulièrement illustrée lors de cette grande semaine 2012 (25 août au 2 septembre) Comme d'habitude l'Ecurie de la Gouhardière, à Saint-Helen (22) a collecté les médailles, le maître des lieux **Bruno Rocuet**, ayant exercé, comme toujours, un talent unique pour dénicher des jeunes chevaux qui sortent du lot, mais aussi des jeunes cavaliers pleins d'avenir. Ainsi le jeune Breton **Régis Bouguennec**, assure-t-il avec brio la continuité de Guillaume Batillet en occupant, du haut de ses 22 ans, les 1ère, 4e, 6e et 11e places dans les championnats des 5 ans mâles et hongres, auxquelles il faut ajouter les 1ère et 5e dans celui des 6 ans. plus la 3ème dans le Grand Critérium. Rien de moins ! Ce doublé championnat 5 ans et 6 ans mâles, suivait le doublé championnat 4 ans M&H et 4 ans femelles pour l'association Ecurie Eric Février/ élevage d'Helby de Jannick et Albet Lamotte (35). Ajoutez à cela la victoire de **Julie Gadal** dans le championnat des 5 ans femelles, la 4ème place de **Jean Le Monze** dans le grand Critérium des 5 ans, des "Elite" pour les élevages ou souches de **Kerglenn**, de **Kreisker** et **Kervec**. ( *Elite est la mention honorifique la plus élevée, précédant celles d'Excellence et Très Bon*)

L'Eperon N° 327

### Le gaélique cartonne sur la toile

Le gaélique écossais est très présent sur le web, grâce au patient travail d'une communauté linguistique active, notamment celui de Michael Bauer, traducteur indépendant qui, sur son temps libre, a traduit nombre de logiciels et mis plusieurs outils linguistiques en ligne.

### De la grande époque au déclin

Le gaélique écossais est la langue celte traditionnellement parlée en Écosse. D'après le recensement de 2001 (les chiffres du recensement de 2011 ne sont toujours pas disponibles...), moins de 60 mille personnes parlent le gaélique, soit un peu plus de 1% de la population de l'Écosse, et 92 mille personnes comprennent la langue. Ces chiffres sont très inférieurs à ceux de 1901, qui recensaient 200 mille locuteurs, soit 4,5% de la population de l'époque.

Si l'atlas de l'UNESCO des langues en danger dans le monde considère maintenant le gaélique comme une langue "sérieusement en danger", cela n'a pas toujours été le cas. La langue gaélique fut en position de force pendant de nombreux siècles. Tout le monde parlait gaélique en Écosse et en Irlande. L'Irlande et l'Écosse étaient à la proue du monde académique en Europe. Les deux contrées diffusaient tous leurs écrits en gaélique. Au fil des siècles, l'anglais est progressivement devenu la langue dominante, même sur les îles occidentales écossaises, où le gaélique écossais reste toujours très présent en tant que première langue communautaire.

### La renaissance

La renaissance de la culture gaélique date du début du 19e siècle, sous forme de poésie, de prose et de musique. Entre les deux guerres mondiales, on pouvait entendre du gaélique à la radio et on apprenait la langue à l'école. De nos jours, davantage de romans sont publiés en gaélique qu'à n'importe quelle autre époque. Radio nan Gàidheal émet en gaélique depuis les années 1980. La chaîne de télévision ALBA émet en gaélique depuis le début des années 2000. Elles sont bien entendu présentes sur le web, ce qui a boosté leur audience.

**Marie Lebert**, journaliste "nomade" du livre et des langues

Pour approfondir : Akerbeltz Resources (ressources en gaélique)

~~~~~

Petite chronique aéronautique

que nous devons à Jean Belotti,

ancien commandant de bord interviewé par TourMaG.com (extraits)

CO2 et aggravation des turbulences

TourMaG.com - Une étude publiée dans "Nature Climate Change" souligne que le changement climatique allait augmenter les turbulences sur les vols Paris-New York, en raison des émissions de CO2 ! Que pensez-vous de cette conjoncture ?

Jean Belotti : Désolé ! Mais je n'ai aucune compétence pour vous donner un avis fondé, sur l'accroissement des émissions de CO2 et leur rôle dans l'augmentation de la force et de la fréquence des turbulences.

TM.com - Mais vous avez un avis en ce qui concerne les conséquences sur le déroulement des vols, en commençant, par exemple, par l'échéance de cette aggravation, annoncée en 2050 ?

J.B. : Tout d'abord, notez qu'il n'est pas question de "certitude", mais uniquement d'une prévision, dont la probabilité de survenance est bien faible, puisqu'il est seulement écrit qu'il ne s'agit que d'un "risque" et que "le changement climatique **POURRAIT** rendre les vols transatlantiques très houleux".

Quant à l'échéance annoncée en 2050, il est bien téméraire de dire ce que sera le transport aérien dans quatre décennies.

Ce que l'on sait aujourd'hui, c'est qu'il existe plusieurs projets d'avions supersoniques et hypersoniques qui voleront bien au-dessus de la tropopause (séparant l'atmosphère de la stratosphère), où il n'existe plus de turbulences.

TM.com - Ensuite, il est annoncé que les "jet stream" s'accéléreront avec la hausse des concentrations de CO2 dans l'atmosphère et est-ce vrai que les turbulences seront indétectables ?

J.B. : Dire qu'elles sont indétectables sous-entend que celles actuelles le sont ! Or, elles ne sont pas détectables par les pilotes, mais ils ont connaissance de la force, de l'altitude et de la position des "jet stream" (flux d'air dont la vitesse maximale peut dépasser 300 km/h et qui se trouvent à l'altitude maximum à laquelle les avions de ligne peuvent voler) par les données météorologiques consultées lors de la préparation du vol.

D'ailleurs, c'est à partir de ces informations que les pilotes choisissent la route.

Dans le sens Est-Ouest, donc vent de face, une route plus longue en distance, mais souvent plus courte en temps de vols.

Dans le sens Ouest-Est, une route proche du "jet stream" pour, grâce à une plus grande vitesse, réduire le temps de vol, tout en adoptant celle la moins pénalisante sur le plan confort des passagers.

....

TM.com - Une conclusion ?

J.B. : Il s'agit d'un article qui, à partir d'une étude scientifique - donc par nature sérieuse - présente des commentaires fantaisistes et fallacieux.

~~~~~